

**POUR DISCUSSION ET ORIENTATION**

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Suivi de la discussion par la Conférence internationale du Travail du rapport sur les changements dans le monde du travail

1. Au cours de la discussion en plénière qui a eu lieu à la 95^e session de la Conférence internationale du Travail, en juin 2006, un certain nombre d'orateurs ont fait remarquer que le rapport du Directeur général sur les changements dans le monde du travail¹ proposait une vue d'ensemble utile des évolutions mondiales propre à aider l'OIT et ses mandants à faire face aux grands enjeux découlant du cadre stratégique qui vise à faire du travail décent un objectif mondial. Il serait donc souhaitable que le groupe de travail analyse la discussion de la Conférence et réfléchisse aux moyens d'y donner suite, notamment en ce qui concerne la préparation de son propre programme pour les futures réunions. C'est pourquoi le présent document rappelle brièvement certaines des questions soulevées par les orateurs à la Conférence² et dans le rapport lui-même, puis formule des suggestions sur les thèmes que le groupe de travail pourrait souhaiter examiner à ses futures réunions. Comme le souligne le document sur la Déclaration ministérielle de l'ECOSOC dont est saisi le groupe de travail, l'Agenda du travail décent de l'OIT fait partie d'un cadre de développement international plus vaste, ce qui met encore davantage en lumière l'importance de la contribution de l'Organisation aux efforts tendant à rendre les politiques menées plus efficaces et plus cohérentes³.
2. Dans sa réponse à la discussion du rapport, le Directeur général a distingué quatre grands thèmes dans les remarques riches et variées des orateurs, à savoir:
 - le travail décent et l'agenda du développement international;

¹ *Changements dans le monde du travail*, rapport 1 (C), Conférence internationale du Travail, 95^e session, 2006; exemplaires disponibles sur demande ou sur le site suivant: <http://www.ilo.org/public/french/standards/reim/ilc/ilc95/pdf/pr-25.pdf>.

² *Compte rendu provisoire n° 25*, Conférence internationale du Travail, 95^e session, 2006; exemplaires disponibles sur demande ou sur le site suivant: <http://www.ilo.org/public/french/standards/reim/ilc/ilc95/pdf/pr-25.pdf>.

³ Document GB.297/WP/SDG/1.

- travail et société: lutter contre la pauvreté, la discrimination et l'exclusion sociale;
 - la mondialisation et la transformation des structures de l'emploi;
 - la modernisation de la gouvernance du monde du travail.
3. Le siège et les bureaux régionaux de l'OIT poursuivent les travaux menés dans ce domaine, et un certain nombre de thèmes généraux figurent à l'ordre du jour des différentes commissions du Conseil d'administration. Comme le souligne la dernière section du rapport sur les changements dans le monde du travail intitulé «Perspectives»⁴, les quatre thèmes sont interdépendants. Le groupe de travail souhaitera sans doute accorder une attention particulière, lorsqu'il élaborera son propre ordre du jour, aux conséquences des tendances mises en lumière dans ce document.
4. L'un des thèmes essentiels soulignés dans le rapport est le fait préoccupant que, alors que l'interdépendance économique va croissant, l'offre de travail décent n'augmente qu'assez lentement, malgré la progression assez vive de la croissance. Comme le fait remarquer le rapport:
- Le monde du travail subit une profonde transformation qui pourrait accroître pour tous les travailleurs, hommes et femmes, les chances d'accéder à un travail décent. Le progrès technologique, s'il sert à promouvoir l'intégration au lieu de favoriser l'exclusion, peut accroître la productivité et faire qu'en l'espace d'une génération la pauvreté matérielle ne soit plus qu'un mauvais souvenir. C'est dans le mode d'organisation du travail et de gestion des marchés que réside la clé d'une croissance économique mondiale qui bénéficie à tous. L'histoire récente ne laisse cependant pas d'être préoccupante... La structure actuelle de la croissance ne crée pas suffisamment d'emplois décents pour permettre de faire face à l'augmentation de la main-d'œuvre mondiale et à la nécessité de réduire les taux actuels de chômage et le nombre de travailleurs pauvres⁵.
5. Mieux comprendre les causes de la faible progression du travail décent et des mesures qui pourraient remédier à cette situation fait partie intégrante du programme de recherche du BIT. Les questions en jeu étant multidimensionnelles, il est malaisé de dégager les diverses influences locales, nationales et mondiales. Comme l'indique le rapport sur les changements dans le monde du travail, la tendance mondiale dominante est l'exode des agriculteurs et des travailleurs ruraux vers le secteur des services de l'économie urbaine informelle. La progression de l'emploi dans l'économie moderne de nombreux pays en développement est inférieure au nombre des personnes qui cherchent un emploi meilleur pour échapper à la pauvreté ou à la menace de la pauvreté. Ce phénomène a des répercussions mondiales. Combiné aux transformations technologiques radicales et à l'ouverture des économies aux marchés internationaux, il explique l'évolution des migrations, du commerce et de l'investissement. La question de la «croissance sans emploi» ou, plus précisément, de la faible croissance de l'offre de travail décent est l'un des thèmes essentiels du débat politique et des recherches universitaires dans le monde entier. Se fondant sur les discussions antérieures du groupe de travail, le Bureau sera à même de présenter lors des réunions futures une série de documents connexes sur les principaux aspects de la mondialisation et de ses liens avec les autres facteurs qui influent sur la nature des changements dans le monde du travail.
6. L'ensemble constitué par la croissance, l'investissement et l'emploi est également au cœur des débats des réunions sur la cohérence politique tenues avec les autres institutions. Le 3 novembre prochain, une réunion examinera les conséquences pour les institutions

⁴ *Changements dans le monde du travail*, op. cit., paragr. 220-251.

⁵ *Ibid.*, paragr. 237 et 238.

multilatérales de la Déclaration ministérielle faite en juillet 2006 dans le cadre du débat de haut niveau de l'ECOSOC au sujet de l'appel lancé en faveur d'une analyse approfondie de l'impact sur l'emploi des politiques, programmes et actions menées par chacune de ces institutions. Par ailleurs, une réunion des pays de l'Asie du Sud sur l'initiative de cohérence des politiques débattera en février 2007 du rôle du système multilatéral dans la promotion d'une croissance riche en emplois et des politiques menées dans le cadre du système multilatéral comme au niveau national pour atteindre cet objectif ⁶.

7. Le groupe de travail souhaitera sans doute suggérer des thèmes à examiner dans les documents présentant les recherches en cours, en vue de faire progresser les discussions sur la dimension sociale de la mondialisation. Les documents d'information qui seront présentés aux réunions de 2007 et de 2008 pourraient ainsi porter sur les thèmes suivants:
 - améliorer le taux de croissance des possibilités de travail décent dans une économie mondiale interdépendante: éléments stratégiques;
 - mondialisation, informalité et institutions;
 - liens entre la croissance, l'investissement et l'emploi en Asie du Sud.
8. Le groupe de travail est invité à examiner la discussion du rapport du Directeur général sur les changements dans le monde du travail présenté à la 95^e session de la Conférence internationale du Travail et les questions soulevées dans la dernière section du rapport intitulée «Perspectives» en vue de sélectionner des questions à inscrire à l'ordre du jour de ses futures réunions.

Genève, le 20 octobre 2006.

Document soumis pour discussion et orientation.

⁶ Document GB.297/6 et conclusions de la réunion des ministres du Travail et de l'Emploi du G8 à Moscou (10 oct. 2006) disponibles sur demande ou sur le site suivant: <http://en.g8russia.ru/docs/27.html>.